

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mars 1999

Québec, le 2 mars 1999

Monsieur Roch Nappert  
Directeur des études  
Cégep de Drummondville  
960, rue Saint-Georges  
Drummondville (Québec) J2C 6A2

**Objet : Deuxième suivi apporté au rapport d'évaluation du programme de *Sciences humaines***

Monsieur le Directeur,

La Commission a examiné, lors de sa réunion du 2 mars 1999, les suites données par le Cégep de Drummondville à l'évaluation de son programme conduisant au DEC en *Sciences humaines*. Il me fait plaisir de vous annoncer que la Commission a conclu que des suites satisfaisantes avaient été données à cette évaluation. Les appréciations de la Commission sont résumées ci-après.

Le rapport d'évaluation de la Commission comportait une recommandation : «revoir la cohérence interne du programme en assurant la progressivité des apprentissages d'une session à l'autre et en resserrant l'articulation des cours à l'intérieur de chacun des profils». En réponse à cette recommandation, le Département de sciences humaines s'assure, lors de l'approbation des plans de cours, que « les exigences demandées sont de niveau collégial et que les habiletés développées sont progressives d'un trimestre à l'autre». Le Département voit également, lorsqu'un profil comporte deux cours dans une même discipline, à ce qu'ils ne soient pas placés au même trimestre et que le cours d'introduction soit offert en premier. Enfin, les professeurs du Département se sont fixé des orientations communes pour assurer une progression du niveau de complexité des apprentissages, des travaux et des examens d'une année à l'autre.

La Commission comprend que le Collège pouvait difficilement aller plus loin, notamment en regroupant les cours du tronc commun en première année pour chacun des profils, en raison de ses contraintes actuelles en matière de ressources. Il a par ailleurs noté que le Collège s'engageait à reconsidérer cette possibilité à moyen terme.

Le rapport de la Commission contenait également deux suggestions. La première portait sur le resserrement du processus d'approbation des plans de cours afin d'assurer une meilleure équivalence des cours donnés par plus d'un professeur, le cours *Initiation pratique à la méthodologie des Sciences humaines* notamment. Le Département de sciences humaines a adopté un plan cadre pour ce cours et pour tous ceux offerts par plus d'un enseignant. La seconde suggestion portait sur une meilleure intégration, au programme, du profil *Administration*. Le Collège n'y a pas encore donné suite, mais il explique que les professeurs sont conscients des problèmes posés par le rattachement des cours du programme à des départements différents, qu'ils se réunissent pour travailler sur la question et que la formation de comités de programme, reportée à 1998-1999, devrait contribuer à "améliorer cet aspect du programme". La Commission encourage le Collège à mettre rapidement sur pied un comité de programme en Sciences humaines et à inscrire à son plan de travail une meilleure intégration du profil *Administration*.

La Commission a, également, bien noté que, en réponse à une invitation, le cours *Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines* avait été structuré de manière à centrer davantage l'activité d'intégration sur le projet qui doit être réalisé dans ce cours. Enfin, en réponse à une autre invitation, l'utilisation de "textes, documents et vidéos en anglais" a été introduite dans plusieurs cours afin de permettre une meilleure atteinte de l'objectif 3.3 assigné au programme.

La Commission se déclare donc satisfaite des suites déjà données à son évaluation et elle encourage le Collège à poursuivre les actions entreprises, notamment en ce qui concerne la progressivité des apprentissages.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer